

Objectifs	Donner aux stagiaires les connaissances indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service de sécurité incendie
Public	Les sous-officiers des Sapeurs-Pompiers titulaires du PRV2 qui désirent obtenir l'équivalence SSIAP3
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
Durée	5 jours soit 34 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Séquence 1 : La sécurité incendie et les bâtiments (7 heures)

- Outils d'analyse

Séquence 2 : Gestion des risques (11 heures)

- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

Séquence 3 : Le management de l'équipe de sécurité (8 heures)

- Notions de droit du travail
- Notions de droit civil et pénal

Le budget du service sécurité (8 heures)

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

Méthode pédagogique

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, matériel pédagogique imposé par l'arrêté du 02 mai 2005

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- Tour de table et échange sur les pratiques et l'environnement

Après la formation :

- QCM quizzbox et pratique

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2025 : 0%

Taux de satisfaction 2025 : 0/5 - 0%